

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

22/07/06
N° 01

DATE DE CONVOCATION :

30 JUIN 2022

DATE D’AFFICHAGE :

30 JUIN 2022

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 13

Votants : 21

L’an deux mille vingt-deux, le six juillet, à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*Salle Jean-de-la-Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Christelle DEROYE, Jennifer DIOT, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Christophe GOUSSÉ, Viviane GROUARD, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON

Étaient absents excusés :

Aurélie CLAVON donne procuration à Francis BELLUAU,
Jean-Louis CECCANTI donne procuration à Anne-Marie GARNIER,
Annie COSME donne procuration à Christophe GOUSSÉ,
Sylvie HÉRON donne procuration à Viviane GROUARD,
Christian JONCHERAY donne procuration à Christelle DEROYE,
Magalie LOUAZÉ donne procuration à Alain GALLET,
Karine NÉEL donne procuration à Jennifer DIOT,
Laëtitia ROSSI donne procuration à Jean COCHIN,
Julie HEUZARD,
Lucas JUIGNÉ,

Secrétaire : Alain GALLET

OBJET : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 2 juin 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte à l’unanimité des membres présents et représentés le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 2 juin 2022.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le six juillet deux mille vingt-deux.

Francis BELLUAU,
Maire,